



MUNICIPALES 2020

JOUR 1

Les règles juridiques et financières

Le vendredi
15
novembre
2019

Au Programme :

- Nouvelle réforme territoriale
- Prise en compte de l'intercommunalité
- Parité
- Financement de la campagne et de la com'
- Mode de scrutin
- Le jour du vote
- Sanctions

JOUR 2

L'utilisation des supports de com'

Le jeudi 3
octobre
2019

Au Programme :

- Outils classiques : Affiches, tracts, journaux...
- Facebook, Twitter, blog
- Contrôle de l'e-réputation
- Relations médias
- Charte graphique

JOUR 3

La gestion de la com' directe

Le jeudi 14
novembre
2019 OU 24
janvier 2020

Au Programme :

- Occupation de l'espace public
- Transmission du message
- Gestion des manifestations publiques et des relations de face à face
- Gestion de l'image du candidat et de son équipe

JOUR 4

La conception de la campagne électorale réussie

Le mercredi 6
novembre
2019 OU 9
janvier 2020

Au Programme :

- Une équipe
- Un projet
- Un message
- Un programme
- Des actions
- Une organisation
- Des partenaires

ATELIERS EN OPTION A LA DEMANDE

- La démocratie participative en question : 30 Janvier 2020 MATIN
- Diversifier les actions de communication et personnaliser la relation avec la population : 30 Janvier 2020 AP-MIDI
- Constituer une équipe de campagne et conduire une réunion de campagne : 7 février 2020 MATIN
- Faire le lancement de la campagne, se préparer aux critiques et argumenter : 7 février 2020 AP-MIDI
- Maîtriser son image quand on est un Elu « Une image vaut 1000 mots » : 20 février 2020 MATIN/AP-MIDI



Toutes les formations peuvent être re programmées à la demande (à partir de 3 élus inscrits par formation).